



# ÉDITO

Le paysage politique local se redessine et l'horizon s'éclaire. Les accointances, dont les tentatives de dissimulation n'avaient leurré personne, se révèlent enfin au grand jour. **Le rapprochement d'un conseiller municipal d'opposition avec le Front National était latent mais a, au moins, le mérite d'être clair.**

Le millier d'électeurs qui avait voté pour cette liste au premier tour des élections municipales de 2014, voit ses voix rejoindre celles de l'extrême-droite au grand regret de celui qui conduisait cette liste. *"J'suis c..., mais content"*, chantait Serge Lama mais que pensent ces électeurs pris en otage dont l'expression électorale a été complètement dévoyée ?

Et que dire de l'alliance avortée entre deux groupes d'opposition municipales et l'extrême-droite, cet été ? Les trois "leaders" étaient prêts à s'unir, encore une fois, sur le dos de leurs électeurs. Non, c'est vrai : *"on ne nous dit pas tout..."*

Hors de toutes tactiques personnelles et hors des partis, **Le Cercle du Grau** poursuit son rôle d'opposant constructif avec comme seul objectif de préserver les intérêts du Grau du Roi et des Graulens, **incarnant plus que jamais la troisième voie, celle d'une politique Autrement.**

**Sophie Pellegrin-Ponsole**  
Conseillère Municipale  
Vice-Présidente du **Cercle du Grau**

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2017

# Pour une soirée "Phares", la lumière n'a pas brillé sur le dernier conseil municipal

Des **23 délibérations inscrites à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 25 octobre 2017**, peu de choses sont à relever tant les séances deviennent de plus en plus des chambres d'enregistrement où chacun y va de son exercice (parfois laborieux) de lecture sans réel débat et sans entrer dans le fond des dossiers.

Pour satisfaire l'équipe municipale en lui offrant le maigre contenu de ses publications et lui permettre de justifier son action, **Le Cercle du Grau vous livre son analyse et le détail de ses remarques qui ne manqueront certainement pas d'être commentées par la nouvelle tête pensante de la Mairie qui devrait cependant vérifier ses sources et certaines de ses affirmations.**

**En votant favorablement sur les projets de réhabilitation du Phare de l'Espiguette et du Vieux Phare, Le Cercle du Grau** « paie pour voir » et les contribuables avec. Dommage d'avoir encore à se prononcer sur de tels projets sans qu'ils soient présentés en Commissions Patrimoine et/ou Urbanisme. Mépris du rôle des élus d'opposition (et parfois de ceux de la majorité qui découvrent les dossiers en séance), négligences récurrentes (mais plus c'est gros et mieux ça passe) et choix de gouverner seul avec un vernis d'adhésion générale sont les trois piliers de la stratégie municipale.

**Monsieur le Maire ne s'embarrasse pas des formes au point de ne pas respecter la procédure d'installation d'un nouveau conseiller municipal de sa majorité** au prétexte que c'était une question de « sensibilité ». Navrant d'assister à cette revendication du « monopole du cœur ». Il faut savoir gérer ses émotions lorsqu'on est premier magistrat d'une commune de 8000 habitants et surtout pas se réfugier derrière elles lors de manquements en reprochant à ceux qui lui font remarquer qu'ils manquent de cœur. Chacun appréciera l'installation en catimini de ce nouveau conseiller même si la disparition subite de son prédécesseur en a ému plus d'un.

Pas plus au point lors de l'annonce de la démission d'un conseiller municipal d'opposition à qui Monsieur le Maire demande candidement s'il peut connaître le nom de son successeur. Sait-il seulement que le **Code Electoral impose que soit convoqué le colistier en suivant sur la liste ?**

[Lire la suite en page 2](#)

## Agenda

- Conseil de Quartier Centre Ville : 15 nov. à 18.30
- Conseil de Quartier Port Camargue : 22 nov. à 18.00
- Conseil de Quartier Boucanet : 23 nov. à 18.00
- Conseil Municipal : 29 nov. à 18.30
- Conseil de Quartier Rive Gauche : 6 déc. à 18.00

## Le Cercle du Grau : la vie citoyenne Autrement

Suivez l'actualité sur les dossiers de la commune et réagissez sur le blog du **Cercle du Grau** ([www.lecercedugrau.com](http://www.lecercedugrau.com)) et sur les réseaux sociaux Facebook (@lecercedugrau) et Twitter (@SophiePelpo). Si vous souhaitez voir porter une question auprès de la Municipalité, n'hésitez pas à nous contacter. Si, vous aussi, vous vous sentez concerné par la vie citoyenne locale, rejoignez **Le Cercle du Grau**.



## Suite de la page 1

**Non-respect des procédures et oubli fâcheux ponctuent donc la vie municipale.** A tel point qu'à l'occasion de la délibération portant sur la Convention entre la Commune et la Région à propos du pont tournant, **Le Cercle du Grau** demandant (naïvement) si le recrutement d'un Maître de Port est toujours d'actualité, on apprend qu'il a été recruté depuis le 1er octobre et placé sous l'autorité du directeur des services techniques. On a bien fait de venir !

**Pas très fort en communication, Monsieur le Maire, sauf pour effectuer le bilan des trois années de mandat écoulées.** Peut-être qu'il n'y a en fait pas grand-chose à dire, en tous cas, il n'y a pas grand monde pour l'entendre ! Une poignée de curieux s'est pressée aux trois réunions "municipales" annoncées pourtant à grand frais d'argent public, notamment dans les pages du quotidien régional qui n'en fera même pas écho tant la ficelle du meeting politique est grosse. Ne soyons pas mesquins : inutile d'évoquer le "verre de l'amitié municipal" servi à la fin de ces réunions.

Peut-être plus novice que certains professionnels de la politique locale, **Le Cercle du Grau** pensait, aussi, en avoir beaucoup entendu. Et pourtant, les déclarations de certains en fin de séance affirmant que **le Maire du Grau aurait dû être Président de la Communauté de Communes de Terres de Camargue**, laissent sans voix. Pour avoir assisté aux âpres tractations en vue de l'élection du Président de la CCTC, Le Cercle du Grau se souvient des mauvaises stratégies et des faux calculs de certains élus d'opposition, frappés aujourd'hui d'amnésie et/ou de mauvaise foi, mais malgré tout, désormais hors-jeu. Les combines politiques à trois ans de l'échéance municipale conjuguées à des ingérences inopportunnes de certains dans les affaires de la Communauté, conduisent inexorablement à la fin de l'esprit communautaire qui devrait prévaloir dans les intérêts des citoyens.

**Le Cercle du Grau reste le "meilleur ennemi" de l'équipe municipale en place.** Que le "maître des clés" de la mairie continue pathétiquement à s'appuyer sur ses interventions pour justifier d'une gestion aussi désorganisée qu'incohérente : "Qu'on parle de moi en bien ou en mal, peu importe. L'essentiel, c'est qu'on parle de moi !" ainsi parlait Léon Zitrone.

## TRAVAUX

# N'est pas Maire-bâtsisseur qui veut !

A mi-mandat, le calendrier des travaux s'accélère au Grau du Roi. **Ce qui n'était pas prioritaire hier devient urgent aujourd'hui.** Normal à deux ans et demi des prochaines échéances municipales, l'horloge électorale tourne et les cordons de la bourse se délient !

• **"Lifting" du front de mer pour 1,5 million d'euros** où aucune extension de terrasse n'est autorisée pour les commerces installés à l'année, où toutes les suggestions d'amélioration sont systématiquement rejetées, où seul un bureau d'études est mandaté pour ce projet présenté comme majeur pour la Ville et non pas un cabinet d'architectes-urbanistes. (Lire l'article sur l'Esplanade de la Mer : "Quand on ne peut pas changer le monde, il faut changer le décor" sur le blog lecercledugrau.com).

• **Rénovation du Quai du 19 mars 1962**, où une seule voie de circulation est prévue entre la rue du Vidourle et celle Gabriel Péri. Quand on connaît les embouteillages de cette portion de route actuellement sur 2 voies, notamment lors de l'ouverture du pont tournant, on comprend que le désengorgement du centre ville n'a pas été la priorité de ce réaménagement. Pire encore, quand on sait que la rénovation de cette voirie ne prévoit même pas la réfection des réseaux pluviaux alors qu'à chaque épisode cévenol, les riverains voient dangereusement l'eau monter.

Et bientôt, la construction de l'Eco-quartier, la renaturation de l'ancien hôpital, la rénovation de l'ancien Phare, l'aménagement de l'avenue de la gare... de jolis projets "sur le papier" mais qui sans concertation ni vision globale n'apporteront aucune plus-value au Grau du Roi ni aucune qualité de vie supplémentaire aux Graulens. Demandant, sans succès, que soient présentés ces projets en Commissions Urbanisme et/ou Patrimoine, **Le Cercle du Grau a fait des propositions restées sans écho de la part d'un Maire qui gouverne seul, oubliant même parfois son équipe...**



Esplanade de la Mer



Quai du 19 mars 1962

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRE DE CAMARGUE

# Quand ça part mal...

Sans vouloir refaire l'histoire sur les conditions d'élection rocambolesques du Président de la Communauté de Communes Terre de Camargue (CCTC) en 2014, **Le Cercle du Grau** s'inquiète aujourd'hui des dérives politiciennes qui impactent sérieusement le fonctionnement de la Communauté de Communes.

Favorable sur le transfert des compétences tourisme à la Commune dans le cadre de la loi NOTRe, vu l'importance de ce secteur économique pour notre station balnéaire, **Le Cercle du Grau a préféré s'abstenir sur la modification des statuts** présentés lors du dernier Conseil Municipal, **prévoyant notamment le transfert de la compétence "éclairage public"**, initialement du ressort de la CCTC.

Pourquoi l'abstention ? Parce que **Le Cercle du Grau** a le sentiment que les ambitions personnelles de certains élus de la CCTC conduisent à ce "détricotage" des règles communautaires établies au départ. **La CCTC semble devenir la base-arrière politique de candidats battus aux dernières élections municipales du Grau du Roi** qui s'opposent désormais systématiquement aux transferts de compétences vers la Ville. Il s'agit pour eux de conserver un semblant de pouvoir dans ce bastion imaginé imprenable.

## Adhésion au Cercle du Grau

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Profession : .....

Adresse postale : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Tél : .....

Abonnement à l'E-newsletter numérique

oui

non

E-mail : .....

**Le Cercle du Grau**

Impasse Louis Ponsole 30240 Le Grau du Roi

E-mail : lecercledugrau@yahoo.fr